



ZOOM SUR

CRIMINOCORPUS

UN MUSÉE NUMÉRIQUE

CLAMOR (CENTRE POUR LES HUMANITÉS NUMÉRIQUES
ET L'HISTOIRE DE LA JUSTICE)

Mis en ligne le 6 septembre 2016, Criminocorpus¹ est le premier musée exclusivement numérique dédié à l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Produit à l'initiative de la communauté scientifique, il est issu d'une longue coopération originale entre chercheurs, archivistes, documentalistes et collectionneurs.

Des bagnes aux tontons flingueurs, des faux-monnayeurs du Moyen Âge aux rebelles face à la justice, du Code civil à l'ordonnance du 2 février 1945 relative à la justice des mineurs, de la criminologie à la peine de mort..., Criminocorpus est devenu en dix ans une plateforme de référence du web scientifique en mettant articles et ressources documentaires à la disposition des étudiants, des enseignants, des chercheurs, des praticiens et des journalistes.

et son histoire. Le site est organisé en cinq rubriques proposant des expositions thématiques, des visites de lieux de justice, des collections d'objets et de documents, des repères juridiques et chronologiques, ainsi que des outils, instruments d'étude et de recherche. Le musée prévoit également prochainement l'ouverture d'un inventaire du patrimoine des lieux de justice auquel chacun pourra participer par la transmission d'informations, de photographies ou de documents.

UN MUSÉE LIBREMENT ACCESSIBLE

En recomposant ses contenus sous la forme d'un musée, Criminocorpus entend poursuivre ses missions d'édition et de recherche tout en s'adressant à un plus large public afin de contribuer à une meilleure connaissance partagée de l'histoire méconnue de la justice, des crimes et des peines. Le musée est régi par le CLAMOR² (Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice), une unité mixte de service placée sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Justice. Librement accessible et totalement gratuit, le musée présente à son ouverture un éventail de ressources numériques sans équivalent pour explorer la justice

EXPOSITIONS, VISITES, COLLECTIONS

La rubrique «expositions» propose une vingtaine de sujets richement illustrés à travers cinq parcours thématiques : En prison ; Au bagne ; Suspects, accusés, coupables ; Art et justice ; Peine de mort. Il s'agit de productions numériques originales ou de portage en ligne d'expositions organisées dans des musées, bibliothèques ou centres d'archives. Criminocorpus a notamment établi un partenariat avec les Archives nationales et la Bibliothèque des littératures policières (Bilipo) pour mettre en ligne les expositions relevant des thématiques du musée.

¹ <https://criminocorpus.org>

² <http://clamor.criminocorpus.org>

CRIMINOCORPUS



Le musée est porté par le CLAMOR, Centre pour les humanités numériques et l'histoire de la justice, une unité mixte de service du CNRS et du ministère de la Justice.

Il bénéficie de nombreux partenariats : les Archives nationales de France, Sciences Po Paris, l'École nationale de l'administration pénitentiaire, la Bibliothèque des littératures policières (Bilipo), les Archives nationales d'outre-mer.

Quelques chiffres :

- 100 000 pages de documentation
- 25 expositions en ligne
- des visites multimédias de lieux de justice
- des centaines d'heures d'entretiens filmés

Pour aller plus loin :

- une revue scientifique :
<https://criminocorpus.revues.org/>
- un blog d'actualité :
<https://criminocorpus.hypotheses.org/>
- une chaîne YouTube :
<https://www.youtube.com/c/CriminocorpusOrg>
- une présence sur les réseaux sociaux : Facebook et Twitter

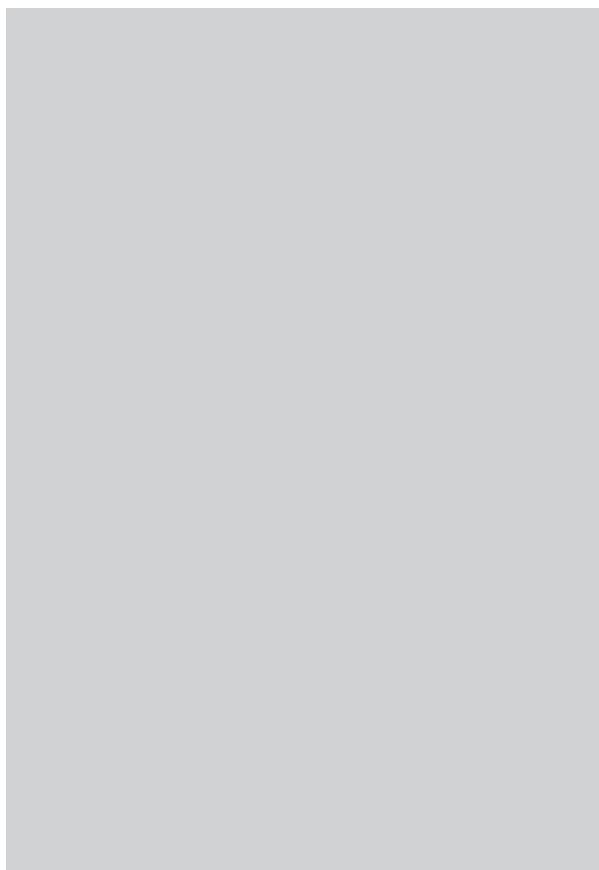
La rubrique «visites» invite à pénétrer et à découvrir des lieux de justice habituellement fermés, réservés ou disparus : prison de la Santé à Paris, ancienne prison du Havre et, bientôt, le Palais de justice de Paris. Ces parcours multimédias donnent accès, au fil du thème choisi, à la visite des lieux, à des entretiens filmés, à des témoignages de pratiques professionnelles, à des objets du quotidien et des documents rares. Chacune de ces visites est l'occasion de suivre des liens vers les autres ressources du musée et de la revue *Criminocorpus*.

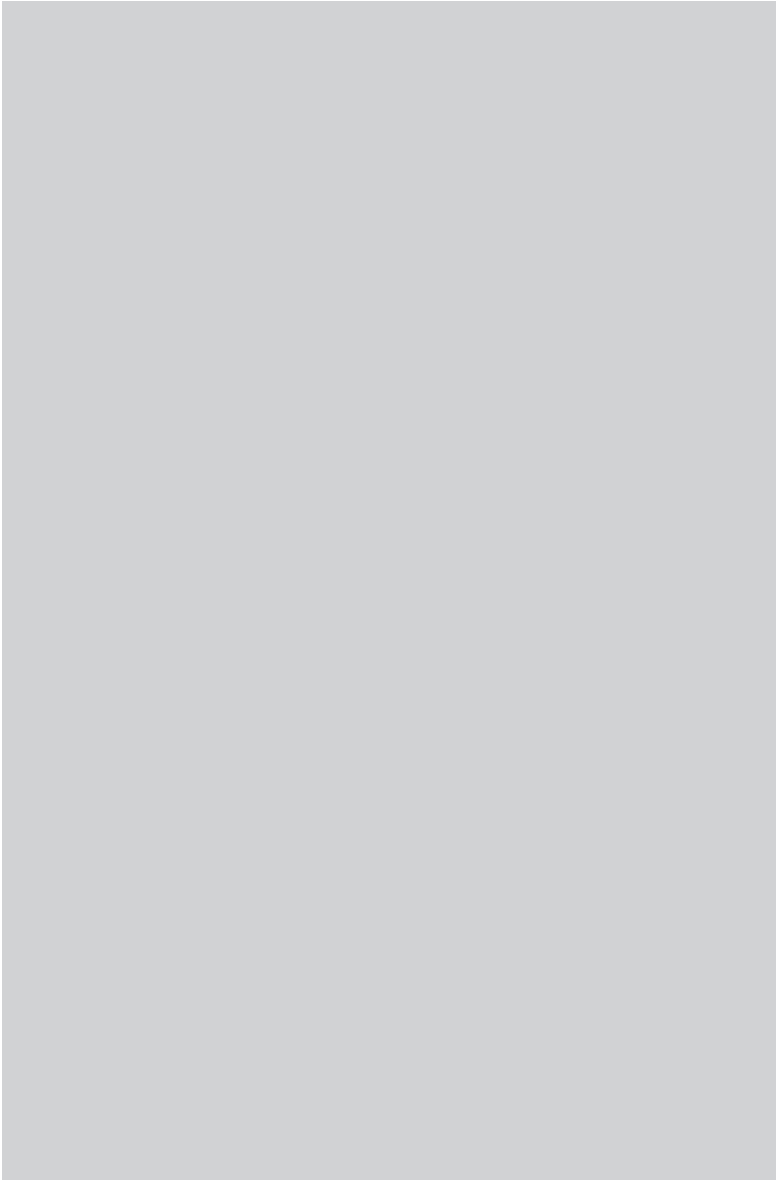
Les collections thématiques du musée rassemblent et donnent accès à un ensemble documentaire particulièrement riche. Les documents numérisés sont des reproductions

dont les originaux sont conservés dans différents services, institutions publiques (Archives nationales, archives départementales, musées, bibliothèques...) ou collections privées (chercheurs, collectionneurs...). Les collections donnent ainsi accès à des documents de natures très diverses : manuscrits, tapuscrits, imprimés, sources sonores ou vidéos, plaques de verre, articles de journaux, ouvrages rares, photographies... On trouvera notamment deux séries de journaux de fait divers criminels de l'entre-deux-guerres (fonds Bilipo) : une série complète de *Police magazine* couvrant la période 1931-1939 (plus de 350 numéros) et une série complète de *Détective* couvrant les années 1928 à 1940 (582 numéros).

LES TRÉSORS DU MUSÉE

Le musée abrite plusieurs trésors, notamment des documents dont les originaux appartiennent à des particuliers. Parmi ceux-ci, la collection Philippe Zoummeroff rassemble plus de 6000 pièces allant du XVI^e au XX^e siècle : papiers d'archives, imprimés rares, gravures, manuscrits inédits, correspondances, affiches, plaintes, photographies... Cette collection





humaine. La collection Philippe Zoummeroff, gérée et valorisée par Criminocorpus, entend perpétuer cet engagement. Cet ensemble numérisé constitue le plus important fonds privé francophone mis à la libre disposition du public sur l'histoire de la justice.

DES REPÈRES ET DES OUTILS POUR APPRÉHENDER L'HISTOIRE

Criminocorpus rassemble des informations fiables permettant de se repérer dans le temps et l'espace judiciaire. La rubrique « Repères » met à la disposition des visiteurs des corpus juridiques, des chronologies et les textes de lois qui y sont liés. On y trouvera notamment toutes les versions du Code civil, de 1804 à 2004, ainsi que toutes les versions de l'ordonnance du 2 février 1945 sur la justice des mineurs.

L'ambition du musée est d'ouvrir l'histoire de la justice en offrant les ressources de la recherche sous des formes accessibles au plus grand nombre. Il s'agit aussi de rendre cette histoire participative, en permettant à chacun de transmettre des informations ou des documents utiles. La première étape de ce recueil collectif sera concrétisée en 2017 avec le projet HUGO qui vise à ouvrir un inventaire du patrimoine des lieux de justice.

Le musée met à disposition des données numériques et des instruments d'exploration visant à faciliter les études et les recherches sur l'histoire de la justice, des crimes et des peines. On trouve notamment dans la rubrique « Outils » la *Bibliographie d'histoire de la justice* (1789-2011) interrogeable en ligne et des bases de données issues de la recherche (Davido. Séries générales, Transportés, Relégués, Internés à Bicêtre...).

À signaler également, le lancement du prix Criminocorpus, mention « Jean-Claude Vimont ». Ce prix vise à accompagner la mise en ligne d'un projet de valorisation de recherche en histoire de la justice.

comprend également une centaine d'entretiens filmés relatifs à la justice et à son histoire.

En investissant pendant plusieurs années dans l'acquisition puis la reproduction de documents rares, Philippe Zoummeroff n'a eu de cesse de chercher les moyens de rendre sa documentation accessible au plus grand nombre, espérant ainsi favoriser la réflexion et le débat d'idées pour une justice pénale plus équitable et plus

HISTOIRE DE LA PEINE DE MORT EN FRANCE (1789-1981)



Première exposition réalisée par Criminocorpus à l'occasion du 25^e anniversaire de l'abolition, l'exposition « Histoire de la peine de mort en France (1789-1981) » propose un parcours composé de plus de deux cents pages de documents d'archives, articles de presse, dessins et caricatures, photographies et objets, reproduits à partir des collections des Archives nationales, des archives de la préfecture de police de Paris, du Musée de l'histoire vivante de Montreuil et du Musée national des prisons.

MARC RENNEVILLE, DIRECTEUR
DE CRIMINOCORPUS, PRÉSENTE
LE MUSÉE EN 3 QUESTIONS

Pourquoi un Musée d'histoire de la justice, des crimes et des peines ? Comment est venue cette idée ?

Marc RENNEVILLE² • Nous sommes partis d'un constat d'absence : il n'existe pas en France de lieu dont la mission soit de rassembler et de présenter des informations fiables et accessibles à tous sur l'histoire de la justice, des crimes et des peines. Constat d'un manque mais aussi d'un besoin. La justice est un peu comme la santé : nous avons tous des avis en la matière, mais la qualité d'information qui soutend nos jugements est souvent bien faible. Si chacun peut éprouver dans sa vie quotidienne les notions de juste et d'injuste, cette perception ne saurait se substituer à une connaissance éclairée de la notion sociale de justice, qui s'incarne dans des institutions et des professions pas toujours bien comprises, dans des personnes, des lieux, des pratiques et, bien sûr, des histoires qui touchent chacun d'entre nous, plus ou moins directement.

De précieux musées – pas assez connus du public – traitent chacun un pan de cette histoire : Musée de la préfecture de police à Paris, Musée de la Gendarmerie nationale à Melun, Musée national des prisons (récemment fermé), Musée Balaguier de la Seyne-sur-Mer, Musée Ernest-Cognacq à Saint-Martin-de-Ré, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à Saint-Laurent-du-Maroni, Musée Nicéphore-Niépcé, etc. Ce qui manque, c'est un lieu qui assemble et rassemble ces histoires liées et, plus encore, un lieu ouvert à tous, en permanence. Notre musée a vocation à construire et partager la connaissance de cette histoire dispersée et souvent déformée par nos idées reçues.

Pourquoi ouvrez-vous un musée sur internet ?

Il n'existe à ce jour aucun projet concret d'édification en France d'un musée public consacré à l'histoire de la justice. Pour que la situation change, il faudrait une décision consensuelle et forte suivie d'effets et de moyens, conjuguée à

une implantation déjà bien en place dans l'imaginaire collectif. Le 36 quai des Orfèvres me paraît, sous ce rapport, tout indiqué. C'est sans attendre cette hypothétique réalisation que nous avons pris l'initiative de construire le versant numérique d'un tel musée. Et comme pour tout musée, nous proposons aux visiteurs des expositions, des visites guidées, des collections de documents et d'objets insolites, des repères dans le temps et dans l'espace ainsi que des outils visant à faciliter les études et les recherches. Une implantation géographique permettant l'accueil du public présente beaucoup d'avantages mais, aussi, l'obligation de déplacement des visiteurs vers le musée. Le web nous permet d'offrir un espace accessible 24 h/24, ouvert et gratuit pour tous.

Le numérique n'est d'ailleurs pas pour nous un choix par défaut. Pour créer le musée, nous avons pris appui sur le site portail Criminocorpus. Imaginé en 2003 et lancé en 2005 à l'initiative de chercheurs, d'archivistes, de documentalistes et de collectionneurs, le portail Criminocorpus avait notamment proposé dès 2006 une exposition nativement numérique sur la peine de mort en France. Il n'a cessé de produire depuis dix ans de nouveaux contenus en suivant une politique de valorisation de la recherche et de rigueur documentaire. L'ouverture du musée marque ainsi à la fois un aboutissement et un changement d'échelle de cette volonté de valorisation et de partage venue de la recherche.

Quels sont justement les projets du musée ?

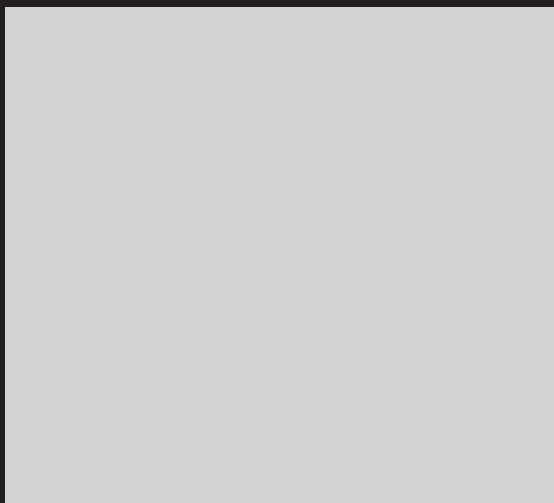
Le musée est géré par un laboratoire, une petite unité de service – le CLAMOR – créée il y a juste un an sous la tutelle conjointe du CNRS et du ministère de la Justice, en partenariat avec les

² Directeur du CLAMOR, directeur de recherche au CNRS.

POLICE SCIENTIFIQUE ET BERTILLONNAGE



Le thème de la naissance de la police scientifique est particulièrement bien représenté dans le musée par une exposition bilingue sur Alphonse Bertillon et l'identification des personnes (1880–1914). Cette exposition est liée à la collection *Police scientifique et Bertillonnage* réalisée en coopération avec le service régional de l'identité judiciaire de la préfecture de police de Paris. Des articles sur la diffusion internationale de l'anthropométrie sont également disponibles sur le site de la revue *Criminocorpus*. De nouveaux documents viennent enrichir régulièrement cette thématique.



Fiches parisiennes d'Alphonse Bertillon.
Collection Police scientifique et Bertillonnage.

Archives nationales. Pour le lancement, nous proposons une exposition inédite sur l'histoire de la peine au Japon et une nouvelle collection d'objets et de documents proposée par l'École nationale d'administration pénitentiaire. Nous lançons également un prix visant à accompagner la mise en ligne d'un projet de valorisation de la recherche en histoire de la justice.

À l'automne, nous ouvrirons, dans le cadre de

partenariats avec Sciences Po, la cour d'appel, le Barreau de Paris et le Centre des monuments nationaux, une visite du Palais de justice de Paris, accompagnée d'entretiens originaux de magistrats, de conservateurs, de journalistes et d'historiens, de lectures de textes et de très beaux documents. Nous proposerons ensuite une déclinaison en ligne de l'exposition «Présu-mées coupables» que les Archives nationales préparent sur les femmes en justice. Nous envisageons une visite du côté des experts de la police scientifique de la préfecture de police, au service de l'identité judiciaire, créé au XIX^e siècle par Alphonse Bertillon, l'inventeur du portrait judiciaire. Nous préparons également la mise à disposition d'une base de données sur les plaintes criminelles.

D'ici quelques mois, nous ouvrirons un grand chantier de récolement d'informations et de documents visant à initier un inventaire du patrimoine judiciaire de la France. Ce projet est réalisé en partenariat avec les Archives nationales, la région Normandie, le ministère de la Justice et le CNRS. Nous nous intéresserons au patrimoine architectural bien sûr mais aussi au patrimoine culturel, matériel et immatériel. Nous souhaitons porter une attention particulière aux objets et traces du quotidien, les cartes postales, les témoignages, les graffitis. Ce projet, baptisé HUGO, fera appel aux collègues mais aussi plus largement – c'est l'une de ses originalités – à tout contributeur volontaire qui souhaitera y participer en nous transmettant des informations et des photographies. Cette ouverture à la participation du public sera une grande première pour le musée.

Nous souhaitons en effet que le Musée d'histoire de la justice, des crimes et des peines de Criminocorpus soit perçu comme une œuvre ouverte : un lieu à visiter sans attendre, mais encore en construction. L'essentiel de notre activité est réalisée grâce à des partenariats institutionnels et nous comptons beaucoup sur la participation active de nos visiteurs pour enrichir le contenu du musée et le faire évoluer dans les années à venir.

B:F